

RAPPORT

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 NOVEMBRE 2018

Objet : Acquisition de la parcelle BE 109 à Francheville

Rapporteur : Louis PALAZON

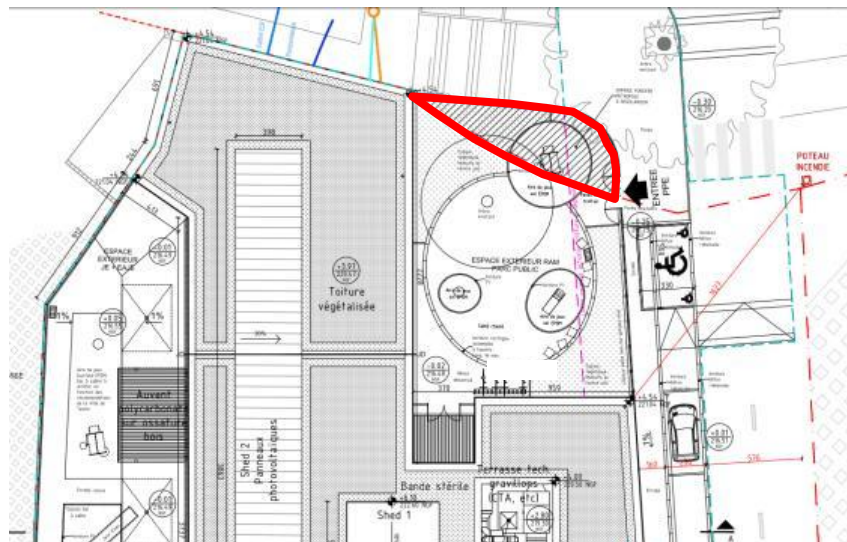
Dans le cadre du projet du Pôle Petite Enfance, la Ville a sollicité la Métropole de Lyon pour acquérir une parcelle de terrain de 34 m² située chemin de la Poterie angle allée de l'Etoile d'Alaï à Francheville et constituant une partie du domaine public de voirie métropolitain.

La parcelle est classée en zone UC2a au PLU et classée au projet de PLU-H en zone URm2b.



Se basant sur l'estimation du service France Domaine, la Métropole accepte de céder la parcelle de terrain pour un montant de 3 400 € (sous réserve de l'avis favorable de la Commission Permanente de la Métropole).

L'acquisition de cette parcelle est nécessaire à la réalisation de l'espace extérieur du RAM (PPE).



En ce sens, après avis favorable à l'unanimité de la Commission Cadre de vie réunie le 17 octobre 2018, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de :

- 1) Valider l'acquisition de la parcelle BE 109 (parcelle de 34 m² chemin de la Poterie à Francheville) pour un montant de 3 400 € (hors frais de notaire).
- 2) Autoriser le Maire ou l'adjoint faisant fonctions à signer toute pièce relative à cette affaire.